Etudes et Documents

1 – 2016

L'expérience migratoire illégale en France

Le cas des migrants clandestins algériens

Rim Salima Otmani

Centre Maurice Halbwachs

L'expérience migratoire illégale en France

Le cas des migrants clandestins algériens

Rim Salima Otmani

Résumé de la thèse de doctorat de sociologie, préparée sous la direction de Serge Paugam, soutenue le 24 mars 2015 à l'École des hautes études en sciences sociales. Le jury était composé de M. Michel Agier, Directeur d'études à l'EHESS, M. Gilles Ferreol, Professeur de sociologie, Université de Franche-Comté, M. Aïssa Kadri, Professeur de sociologie, Université Paris VIII, Mme. Sylvie Mazzella, Chargée de recherche au CNRS, Directrice du LAMES, M. Serge Paugam, Directeur d'études à l'EHESS.

Introduction

La Méditerranée n'est pas un simple espace maritime qui sépare l'Europe de l'Afrique, elle est au cœur d'un monde qui, comme tous les ensembles politiques et culturels, résulte d'une construction historique et procède d'une certaine manière de découper le temps et l'espace. Outre le fait qu'elle est un espace central des migrations internationales et le lieu privilégié des interactions entre l'Europe du Sud et l'Afrique du Nord, elle est devenue ces dernières années le théâtre d'une très grande intensité de vagues migratoires illégales. Alors que le phénomène migratoire traditionnel a été bouleversé par les mouvements migratoires illégaux mettant à mal les politiques euro-méditerranéennes d'immigration qui tentent de lutter activement contre la migration clandestine et, contrairement à l'immigration de la première génération qui porte les traces des politiques coloniales, la mobilité des Algériens s'opère aujourd'hui dans un contexte migratoire différent, très éloigné de l'époque des émigrés ouvriers, souvent ruraux, allant proposer leur force de travail ou sollicités par l'État français. Dès lors, se pencher sur les aspects récents de ce qu'on désigne par migration clandestine des jeunes Algériens vers l'Europe, à partir de nouveaux paradigmes essentiellement économiques, sociaux, géostratégiques et relationnels, permet de nous renseigner sur les évolutions des mouvements migratoires internationaux.

Face à l'ampleur et à la vivacité du phénomène migratoire illégal qui fait du bassin méditerranéen un foyer de tensions multiples et une vaste ligne frontière entre les deux continents, la présente recherche tente de contribuer à la compréhension du processus migratoire illégal et plus particulièrement, de l'expérience migratoire illégale. Elle tend à identifier les éléments qui contribuent à mieux comprendre les logiques et les raisons qui font de la migration clandestine le projet de vie d'une catégorie sociale considérée comme la force vive d'un pays en voie de développement. De ce point de vue, elle est, d'une part, une interrogation sur l'expérience sociale des jeunes Algériens à l'épreuve des nouvelles mobilités. D'autre part, elle interroge l'articulation entre les expériences migratoires et les manières d'investir socialement des espaces interdits. Il s'agit là de caractériser objectivement la catégorie sociale qui tente cette migration risquée, de dévoiler le nouveau visage des migrants algériens et de montrer comment les trajectoires sociales engendrent le processus de la migration clandestine. À juste titre, le choix de qualifier ces mobilités de *nouvelles* fait référence à une migration désordonnée se distinguant ainsi des migrations ordonnées des années 1970 pour reprendre l'expression de Michel Peraldi[1]. Ainsi, aborder la

[1] Voir les références des auteurs cités dans la sélection bibliographique en fin de texte.

problématique des migrants clandestins algériens en France, c'est rendre visible des individus invisibles en révélant le décalage entre les politiques d'immigration et la réalité migratoire. Cette démarche permet de comprendre comment la construction et la déconstruction des identités et des espaces traversés permettent l'intégration réelle ou supposée des acteurs migrants dans la société d'accueil.

L'objectif de cette recherche n'est pas d'étudier les politiques migratoires européennes mais d'identifier les trajectoires migratoires et d'appréhender les expériences migratoires à différentes étapes du voyage afin de reconstruire les situations marquantes de cette migration transnationale et les logiques associées à la survie de ces individus. La démarche consiste à mettre en lumière les problématiques liées à la mobilité transnationale clandestine des jeunes algériens de moins de trente ans (18-30 ans) et à leur présence illégale en France. Cette mobilité transnationale considère l'Italie et l'Espagne comme zones de passages obligées avant de regagner la France étant la destination finale des migrants algériens. À partir de terrains d'enquête multi-situés, je me suis appliquée à examiner les mécanismes du processus migratoire illégal dans un contexte politique en dynamique et de plus en plus restrictif. Dans une perspective sociologique compréhensive, j'ai alors tenté de saisir, d'un point de vue subjectif, les expériences des migrants clandestins et d'analyser le lien social qui relie, dans le temps et dans l'espace, des acteurs migrants au sein de réseaux clandestins. Cette approche a permis d'appréhender et d'identifier les stratégies d'autonomisation, d'auto-organisation et d'auto-intégration à travers des stratégies de survie et de gestion de l'imprévisibilité (risques, dangers, incertitudes, instabilités, etc.). Elle a également permis de démontrer comment le lien communautaire joue le rôle d'intégrateur de cette population qui vit à la marge de la société au point d'inventer une *citoyenneté non-légale* fondée sur une dimension strictement communautaire. L'intention est alors de prendre en considération la force des réseaux sociaux qui sous-tendent la migration clandestine et la capacité d'agir des migrants clandestins dans un contexte migratoire répressif et répulsif.

Carte 1. Proximité géographique :
Algérie – Italie – Espagne – France – Google Map

Fondements de l'analyse

Les mouvements des populations ont joué un rôle critique dans les transformations structurelles des économies à travers l'histoire humaine. Un état des lieux de la recherche sur les migrations a fait apparaître que l'analyse des migrations internationales a été un objet de recherche qui a alimenté de nombreux travaux et réflexions théoriques depuis plus d'une cinquantaine d'années. Économiques, sociologiques, politiques, juridiques ou démographiques, les théories sur les migrations internationales mettent de plus en plus en évidence la complexité du processus migratoire. Quant aux recherches sur les migrations illégales, elles ont fini par inscrire clairement cette problématique dans une logique pluridisciplinaire et pluraliste puisqu'elle aborde diverses questions historiquement et politiquement marquées. Force est de constater que depuis plusieurs décennies, de nombreuses disciplines de sciences humaines et sociales se sont intéressées au fait migratoire, notamment d'un point de vue sociologique, anthropologique, ethnologique, psychologique, littéraire, juridique, historique, démographique, politique et économique. De ce point de vue, le thème de l'immigration renvoie à des problématiques diverses et variées qui intègrent des dimensions d'analyse plurielles.

Malgré l'inscription des migrations dans l'histoire, la sociologie française n'a réellement prises en compte celles-ci qu'à partir des années 1960, dans une perspective marquée par le marxisme et par une politique de l'intégration. Ce sont les mouvements liés à la décolonisation qui ont permis d'amorcer la déconstruction des questions migratoires et du traitement des étrangers. Par ailleurs, les nouvelles formes migratoires se sont développées dans un contexte fortement contraint par les régulations internationales au service de l'économie capitaliste et des États-Nations ou des instances supranationales. Comme le montrent plusieurs chercheurs, les motifs des migrations et des circulations internationales sont divers mais le renforcement de la fermeture et des contrôles des frontières les rend de plus en plus difficiles. Les mécanismes et les ressources migratoires se développent alors en creux dans la mondialisation suivant des circuits déjà expérimentés par d'autres migrants, à d'autres périodes et dans d'autres circonstances. Toutefois, la composante illégale prend une importance majeure, surtout dans les pays de l'Europe du Sud, caractérisée par une histoire d'immigration plus ou moins récente. Il est évident que des pays tels que l'Espagne et l'Italie sont des points de contact naturels des flux migratoires provenant d'Afrique du Nord mais c'est une problématique qui concerne l'Europe dans son ensemble puisque la majorité des migrants cherche à passer dans le reste de l'Europe faisant de l'Italie et de l'Espagne surtout des pays de transit. Dans le cadre de cette recherche, le fait clandestin, défini comme l'ensemble des problématiques qui peuvent être attachées aux déplacements clandestins des migrants et à leur inscription dans les sociétés d'origine, de transit et d'installation, est considéré comme une question sociale qui s'inscrit dans le champ des migrations internationales.

Historiquement, l'immigration algérienne, dite autrefois *kabyle* ou *coloniale*, est l'une des plus anciennes en France puisqu'elle remonte au XIXe siècle et a fait l'objet d'un recrutement systématique de la part des pouvoirs publics dès 1916. Elle est caractéristique de l'héritage colonial et répond, à cet égard, de façon somme toute assez logique aux cent trente deux ans de colonisation française en Algérie, de 1830 à 1962. Tout au long de mes investigations, j'ai essayé de trouver l'approche la plus adéquate pour analyser les aspects multidimensionnels du phénomène migratoire illégal. Pour aller dans le sens d'Abdelmalek Sayad qui a analysé l'émigration/immigration algérienne au regard de l'histoire commune de la France et de l'Algérie la qualifiant d'« *exemplaire* », j'ai présenté l'analyse de l'expérience migratoire afin de considérer le migrant clandestin dans la totalité de ses dynamiques dans le

temps et dans l'espace. J'ai ensuite proposé une approche générale qui s'inscrit dans une dialectique du paradigme de la mobilité telle qu'elle a été formulée par Alain Tarrius à la fin des années 1980 dans une logique de *transnationalisme*. De ce fait, aborder la question des migrants clandestins sous l'angle de la mobilité et de l'expérience suggère d'examiner la question des réseaux sociaux et du lien social. Pour cela, je me suis appuyée sur la théorie des liens sociaux inspirée des travaux de Serge Paugam.

Contexte, problématique et hypothèses de la recherche

Les circonstances tragiques des années 1990 en Algérie, communément connues comme *la décennie noire*, ont conduit à une crise politique, sociale et économique sans précédent. Cette situation a engendré une crise de confiance, la dégradation des conditions de vie, la paupérisation des classes moyennes, la chute drastique du pouvoir d'achat et la montée du chômage, suivie de l'économie parallèle. L'accroissement des inégalités, des exclusions et des précarités a envahi peu à peu la vie quotidienne des Algériens, touchant particulièrement les plus jeunes et les femmes. L'un des aspects les plus sensibles de la vulnérabilité de cette population réside dans leurs conditions matérielles précaires qu'expliquent le chômage et les faibles revenus liés la précarité de l'emploi. La précarité et la vulnérabilité des jeunes sont certainement des indicateurs de la mauvaise santé sociale de la société algérienne. Leur exclusion s'entend comme le fait de les mettre à l'écart de la structure sociale et des processus sociaux, partiellement ou totalement. Ainsi, la fragilité de l'emploi et l'importance du chômage auxquelles s'ajoutent les nombreuses formes de précarités et d'exclusions (familiale, scolaire, culturelle, sociale et spatiale) se répercutent directement sur la catégorie des jeunes âgés de 18 et 30 ans En contrepartie, le secteur informel est devenu le premier employeur de ces individus qui vivent à la marge de la société. Pour ceux qui doivent subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, il constitue souvent la seule issue pour gagner de l'argent mais il les enkyste dans l'exclusion sociale et la précarisation de l'emploi et les expose à l'exploitation. Cette situation ne révèle-elle pas le fossé qui s'est creusé entre une économie en voie de développement et une société majoritairement jeune souvent éloignée du monde du travail ? L'exclusion professionnelle n'est-elle pas l'élément déclencheur qui encourage bon nombre de jeunes Algériens à quitter le pays ou existe-t-il d'autres facteurs sous-jacents qui incitent les jeunes à quitter l'Algérie ?

Photo 1. Sur ce mur est inscrit en arabe : « Algérie, cimetière des jeunes »

L'opportunité réelle ou supposée d'une meilleure vie ailleurs qu'en Algérie, de revenus plus importants, d'une meilleure sécurité, d'une meilleure qualité de vie, d'éducation et de santé sont autant de motivations possibles pour partir en France. C'est dans un tel contexte que des vagues migratoires clandestines ont vu le jour en Algérie au point que le désir de partir ailleurs taraude les pensées et galvanise les énergies des plus jeunes. Du chômeur au cadre supérieur, hommes et femmes, ruraux et citadins, les jeunes de moins de trente ans voient leur avenir *ailleurs* qu'en Algérie. À la recherche d'un idéal social ou professionnel, en quête de liberté, d'un mieux être individuel ou d'un redressement de la situation collective, ces acteurs migrants traversent la Méditerranée clandestinement à bord de petites embarcations de fortune pour rejoindre les côtes européennes, au risque d'y laisser leur vie.

Avec l'aimable autorisation de Redouane Boualia

Avec l'aimable autorisation de Sofiane Mammar

Photographies 2 et 3.

Embarcations de fortune pour rejoindre les côtes européennes

Encadré 1. Les mutations politiques en Algérie et l'accroissement du chômage

Les économistes algériens, parmi lesquels Ahmed Bouyacoub, révèlent que les changements structurels de l'économie et la récession prolongée ont eu des effets négatifs sur les revenus et les conditions de vie des ménages. Malgré une reprise de la croissance économique, le niveau du chômage reste élevé, frappant particulièrement les jeunes primo-demandeurs d'emploi. Chômage et inflation ont été à l'origine de la détérioration du pouvoir d'achat des ménages. Depuis 1992, les subventions octroyées à la plupart des produits de première nécessité ont été supprimées, accélérant ainsi l'inflation. L'indice des prix à la consommation, et particulièrement ceux des produits alimentaires, a connu une forte progression depuis 1990 alors que les revenus des ménages et surtout ceux des salariés ont évolué moins rapidement. En effet, le décalage entre les prix à la consommation et les revenus salariaux a entraîné la paupérisation des salariés, réduisant de près du tiers leur pouvoir d'achat et touchant particulièrement les couches sociales moyennes.

Outre l'enchevêtrement complexe des facteurs socio-économiques en Algérie, ces dernières décennies ont été marquées par la fermeture des frontières européennes, le durcissement des politiques migratoires ainsi que l'augmentation des contrôles relatifs aux étrangers depuis les accords de Schengen. Ces mesures ne conduisent-elles pas à une réorientation partielle du flux migratoire en direction de l'Europe et ne constituent-elles pas un terreau fertile qui favorise une migration devenue essentiellement illégale, exposant les acteurs migrants à des situations périlleuses et à une crise humanitaire ? Certes, la gestion de la migration clandestine est devenue l'un des défis majeurs auxquels sont confrontés les États euro-méditerranéens dans ce nouveau millénaire, mais cette gestion des politiques migratoires entre les deux rives de la Méditerranée peut être perçue comme un double défi. D'un côté, les institutions locales marginalisent la catégorie sociale des jeunes, qui représente en réalité la majorité, par un accès difficile à l'emploi. D'un autre côté, le durcissement des politiques migratoires européennes et la fermeture des frontières peuvent être considérés comme un facteur déclencheur du phénomène de la migration clandestine de ces dernières années. Dans ce cas, on peut affirmer, sans risque de se tromper, que la force des réseaux migratoires illégaux est plus forte que les politiques migratoires et que le volume effectif des migrations clandestines est déterminé par les politiques d'immigration et les restrictions qu'elles entendent imposer aux flux d'arrivées.

Dans le but de faciliter ma démarche réflexive, compréhensive et analytique, j'ai commencé ma recherche par une hypothèse principale en considérant que la complexité de la migration clandestine modifie, de fait, l'analyse des expériences migratoires. J'ai alors avancé deux hypothèses essentielles qui ont pour objectif final de poser la migration clandestine non pas comme un processus hors du processus migratoire international mais comme partie intégrante. La première porte sur le décalage entre les politiques migratoires européennes et la force des réseaux migratoires clandestins. Partant du constat que tous les États européens ont durci leurs législations, rendant les conditions d'entrée et de séjour draconiennes pour les non Européens, ils ont aussi renforcé les contrôles aux frontières, pratiquant plutôt une politique de fermeture qu'une politique de contrôles. À partir de là, j'ai supposé que c'est cette politique de fermeture des frontières qui aggrave le problème de la migration clandestine et qui fait la force et la puissance des filières clandestines qui sont encore plus complexes à remonter et à démanteler. La deuxième hypothèse porte sur la catégorie sociale la plus touchée par le phénomène de la migration clandestine et concerne essentiellement la variable socio-économique dans le contexte de départ. Cette hypothèse considère que le manque de perspectives d'avenir, le chômage, les inégalités sociales et la précarité économique incitent certaines personnes à quitter l'Algérie. De ce point de vue, il est question de mettre en évidence l'opposition entre

les dynamiques sociales et spatiales, entre les exclusions et les intégrations, réelles ou supposées, des deux côtés de la Méditerranée, dans une perspective de proposition de nouvelles approches pour mieux appréhender les rapports spécifiques entre le *réel ici* (qui désigne l'Algérie) et le *là-bas imaginé* (qui désigne la France). Pour répondre aux interrogations de ma problématique et vérifier mes hypothèses, il fallait se frotter à la réalité du terrain.

Méthodes et techniques de la recherche

Enquêter sur les migrants clandestins, c'est approcher un terrain sensible et une population difficile à joindre. Le recours à la méthode qualitative semble pertinent pour mieux comprendre l'expérience migratoire illégale et faire ressortir les perceptions et les représentations subjectives relatives au projet migratoire illégal. À partir d'une démarche exploratoire, descriptive et compréhensive, l'analyse du phénomène de la migration a permis d'aboutir à une approche globale et d'établir des liens d'intelligibilité entre les différentes expériences migratoires. Les enquêtes de terrain en Algérie et en France ont été construites et structurées autour des expériences des migrants clandestins depuis leur décision de départ (choix de la clandestinité) jusqu'à leur installation en France (stratégies de survie). Cette recherche qualitative s'inscrit dans une perspective multi-située dont le propre est de restituer l'objet d'étude dans l'espace et dans le temps. L'originalité de ce présent travail tient au fait que le phénomène de la migration clandestine, habituellement étudié dans le pays d'accueil ou dans le pays d'origine, est ici décrit et analysé sur les deux rives de la Méditerranée en se plaçant dans le mouvement même de l'expérience des migrants clandestins. La population de l'étude n'étant pas connue au départ, l'échantillon a donc été formé de manière progressive par la méthode boule de neige et dicté par les exigences du terrain. Il se compose de migrants clandestins, hommes et femmes, primo-migrants et récidivistes, âgés de 18 et 30 ans. Cette population a été constituée durant l'année 2009 en fonction du taux de chômage des jeunes actifs de moins de trente ans qui s'élevait à 73,4 % de la population algérienne, avec un taux de chômage estimé à 7,3 % pour ceux qui n'ont aucun diplôme et un taux estimé à 21,4 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur (11,1 % chez les hommes et 33,6 % chez les femmes) selon les données de l'Office national des statistiques algérien. Il faut préciser que la féminisation des courants migratoires clandestins reste faible dans cette recherche et est loin de représenter un équilibre uniforme avec les hommes. C'est la raison pour laquelle cette thèse analyse essentiellement l'expérience migratoire illégale des hommes qui y sont majoritaires.

Avec l'aimable autorisation de Sofiane Mammar

Photo 4. Migrants clandestins 2005-2010

Toutefois, obtenir des participations volontaires à une recherche qui aborde des questions sensibles dans un climat de tension politique n'était pas chose aisée malgré toutes les garanties d'anonymat et de confidentialité d'usage. D'abord, afin de faciliter mon introduction sur le terrain, j'ai dû solliciter l'aide des associations, des collectifs et des journalistes qui ont été une source d'information et d'éclairage précieux et des intermédiaires potentiels en Algérie et en France. Ensuite, pour me familiariser avec le terrain, j'ai effectué des observations directes *incognito* qui m'ont permis de déconstruire mes représentations. Enfin, pour appréhender l'expérience de chaque individu, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des migrants clandestins. Dans un premier temps, pour cerner les modes organisationnels des acteurs migrants, les enquêtes de terrain se sont déroulées entre avril 2009 et décembre 2009 à Annaba et Oran, deux villes côtières situées à l'est et à l'ouest de l'Algérie, souvent considérées comme des villes jumelles de par leurs structures urbaines similaires. Caractérisées par leur poids non négligeable en matière de production de migration clandestine entre 2005 et 2010, elles ont en commun d'être des tremplins vers l'Europe, ayant des limites frontalières directement avec l'Italie et l'Espagne. Dans un deuxième temps, pour cerner les stratégies de survie des personnes concernées, les enquêtes se sont poursuivies en France, entre septembre 2010 et février 2011, dans le quartier de Barbès à Paris, considéré comme quartier ethnique et identifié comme zone urbaine très fréquentée par des groupes de migrants clandestins. Étant donné que la migration algérienne est une migration transnationale, l'Italie et l'Espagne, considérées comme les portes de l'Europe, constituent les pays de transit qui connectent les itinéraires migratoires entre la France et l'Algérie. Le projet initial de la recherche prévoyait des volets d'entretiens dans les zones de transit, en Sardaigne et à Almeria, qui n'ont pu être réalisés faute de moyens.

Les expériences, parfois traumatisantes, ainsi que les situations d'instabilité dans lesquelles vivaient les migrants clandestins ont nécessité un effort particulier d'adaptation. Cette démarche a toutefois permis de catégoriser des situations pouvant être comprises comme autant de *manières d'expérimenter et de construire le réel*.

Tous les entretiens ont été conduits, en arabe et en français, sur la base d'un protocole d'entretien qui laissait une large place à la libre expression des interlocuteurs. J'ai réalisé 95 entretiens dont 24 à Annaba, 31 à Oran et 40 à Paris. Le moindre nombre d'entretiens en France s'explique par le fait même de la spécificité et de l'invisibilité de l'objet de recherche et des conditions périlleuses du terrain. À cet égard, les candidats à la migration clandestine en Algérie étaient plus enclins à raconter leur *mal-être*, une façon de s'extérioriser et de dénoncer les injustices et les inégalités. Tandis qu'en France, les migrants clandestins manifestaient de la méfiance de peur d'être dénoncés et expulsés. Cette phase empirique est une expérience d'immersion très intéressante qui mobilise des capacités d'écoute et d'empathie et requière beaucoup de prudence, de patience, d'objectivation, d'adaptabilité, de mise en confiance et de disponibilité.

Google Maps

Carte 2. Annaba, Algérie : zone de départs clandestins par l'Est algérien

Google Maps

Carte 3. Oran, Algérie : zone de départs clandestins par l'Ouest algérien

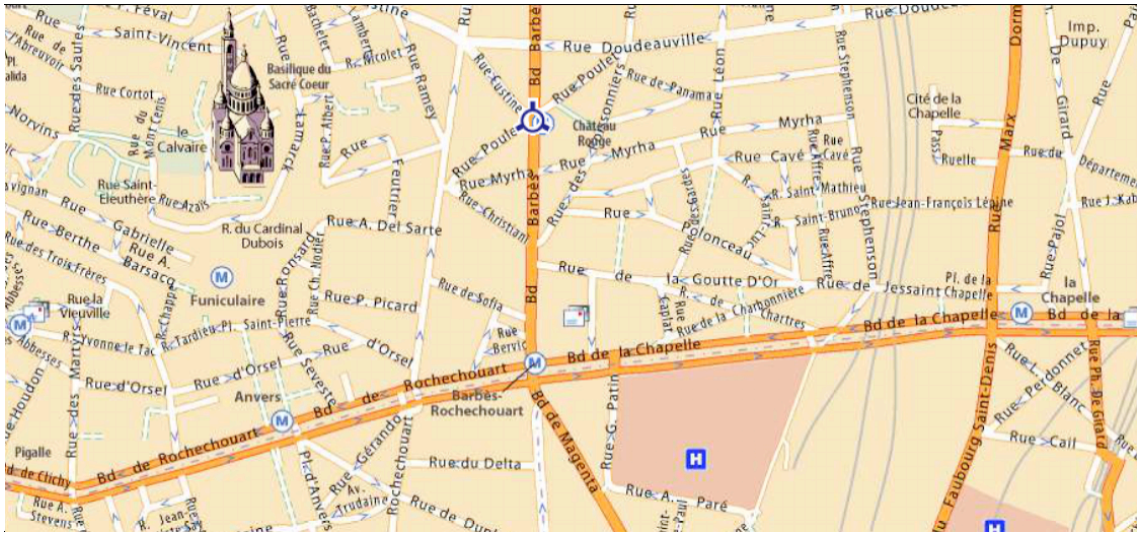

Michelin 2012 - TomTom

Carte 4. Quartier de Barbès – Paris 18e arrondissement

Résultats de la recherche

L'un des aspects nouveaux de la migration algérienne concerne les dynamiques de la mobilité illégale qui font apparaître l'émergence d'une nouvelle catégorie de migrants ayant de plus en plus tendance à recourir à de nouveaux types de comportements migratoires. Ces mobilités qui ont la spécificité d'intervenir dans un contexte de politiques migratoires européennes de plus en plus restrictif semblent échapper aux États euro-méditerranéens puisqu'elles sont le fait d'individus qui prennent le risque de contourner les frontières européennes et de défier les lois relatives à l'entrée et au séjour en France dans le but de réaliser leur projet migratoire. Ils apparaissent comme des individus capables d'utiliser leurs compétences relationnelles afin d'échapper à la routine et à l'absence de perspectives en Algérie et d'impulser une dynamique de changement à leur situation. Au-delà des frontières, les mouvements migratoires des Algériens constituent un processus complexe d'interrelations qui préoccupent les gouvernements concernés, car les migrants clandestins algériens qui arrivent en Europe par l'Italie (la Sardaigne) ou par l'Espagne (Almeria) passent relativement inaperçus malgré la fermeture et la surveillance des frontières. Le fait que l'Europe du Sud se convertisse en une destination de la migration clandestine dans le bassin méditerranéen n'est pas un fait très récent mais qui s'est affirmé avec les récents mouvements migratoires maritimes. De ce point de vue, force est de constater que les restrictions politiques n'ont pas endigué le phénomène de la migration clandestine mais ont plutôt influé sur une réorientation partielle des flux migratoires en direction de l'Europe.

Avec l'aimable autorisation de Sofiane Mammar

Photo 5. Migrants clandestins 2005-2010

Les facteurs qui expliquent la migration clandestine des jeunes Algériens sont très divers bien que la présente recherche affirme des éléments liés essentiellement à des motivations d'ascension sociale *ailleurs* qu'en Algérie et à des désirs de jeunes renforcés par des imaginaires migratoires. Les aspects socio-économiques demeurent la cause principale des mouvements migratoires illégaux des jeunes Algériens, mais d'autres motivations répondent également aux stratégies et aux situations qui mobilisent les jeunes dans leurs expériences migratoires illégales. Il s'agit des liens historiques, comme ceux de l'ancienne dépendance coloniale, et de l'identité linguistique qui ont une influence sur le choix du pays d'installation et qui expliquent l'attraction particulière exercée par la France sur la migration des nouvelles générations et la continuité des mouvements migratoires vers la France. De plus, il a été démontré que les jeunes qui quittent l'Algérie clandestinement ne sont pas seulement poussés vers la rive Nord de la Méditerranée, ils sont aussi attirés par l'Europe, motivés par des désirs de jeunes et animés par des rêves et des imaginaires migratoires. D'une part, ce sont les médias, les réseaux sociaux et familiaux qui jouent ce rôle d'attraction renforçant le désir d'un *ailleurs* fantasmé chez des jeunes qui n'ont jamais voyagé, en quête de liberté et de découvertes. D'autre part, alors que les politique migratoires sont de plus en plus restrictives, notamment dans la délivrance des visas, ce sont les filières clandestines, parfaitement organisées, qui jouent également ce rôle d'attraction en proposant une alternative intéressante qui se substitue à la migration légale, quoique risquée, coûteuse et caractérisée par des rapports de force. Les réseaux familiaux et amicaux issus des migrations légales ou illégales vers la France ainsi que les réseaux de passeurs jouent également le rôle de *relais* par la transmission des informations et des *savoir-faire*. Ces liens communautaires facilitent le passage des frontières, l'installation et l'intégration grâce aux diverses formes de solidarités. Dans une telle dialectique, la migration clandestine des Algériens tend à effacer les frontières internationales, défiant les autorités locales et européennes, se défiant elle-même et mettant en évidence des organisations réticulaires structurées, des *savoir passer*, des *savoir-faire* et des *savoir-être*.

En ce sens, la migration clandestine est une forme de reprise et d'approfondissement des liens avec la France tant fantasmée par des jeunes qui n'ont jamais voyagé. Ce désir de voyager, cette soif de liberté, cette envie de se construire individuellement, parfois héroïquement, constituent les déterminants du projet migratoire illégal. Nombreux sont des jeunes qui revendiquent la recherche de l'indépendance morale et de la réussite individuelle plus que l'aventure héroïque telle qu'elle est décrite dans plusieurs recherches sur les migrations illégales africaines. Bien que le processus migratoire illégal laisse sous-entendre le côté *aventurier* de ces acteurs migrants, les jeunes de moins de trente ans tentent la migration clandestine dans le but d'une autonomisation, d'une individualisation et d'une singularisation comme recours à des identifications héroïques où l'altérité et l'identité ne sont pas concevables l'une sans l'autre. Entre réalisme et utopie, entre espoir et désespoir, ils sont obsédés par un *ailleurs* qui leur offre de meilleures conditions de vie et des loisirs faisant rêver n'importe quel jeune. Le choix de la clandestinité éveille en eux des rêves et des fantasmes et anime une partie de leur moi intérieur inhibée par le poids des difficultés quotidiennes en Algérie. Cet ailleurs invisible devient plus tard un ailleurs visible, une fois les épreuves du périple dépassées et la clandestinité devient l'archétype et le symbole de ce paradis fantasmé. C'est aussi la réalité concrète que tout candidat à la migration clandestine souhaite rejoindre dans une volonté radicale de changer de vie.

La présente recherche lève un préalable qui a pu être une source d'ambiguïté : les candidats à la migration clandestine sont des jeunes qui connaissent des difficultés d'insertion socio-professionnelle en Algérie et qui souffrent d'un manque de perspectives d'avenir sans pour autant tomber dans la catégorie des jeunes délinquants. En réalité, cette notion de jeunes *délinquants* résulte d'une incompréhension entre, d'une part, des individus marginalisés qui luttent activement selon les moyens dont ils disposent pour défendre leur statut et affirmer leur identité dans un environnement désocialisant, sans perspectives réelles et sans insertion professionnelle leur facilitant l'accès à une vie active et à une vie d'adultes. D'autre part, des institutions qui tentent de redonner une certaine légitimité à ces jeunes en mettant en place des programmes d'insertion socio-professionnelle et des services d'aide à l'entreprenariat et des micro-crédits, mais qui demeurent insuffisants ou peu efficaces au regard de la demande. À cela s'ajoute un manque de confiance généralisé dans l'État quant à ses capacités à tenir ses promesses en matière de relance économique, de création d'emploi et à faire bénéficier la population jeune de l'aide publique au développement. De la sorte, le lien de citoyenneté, considéré comme un lien régulateur et intégrateur plus que jamais nécessaire à la cohésion sociale, est mis à rude épreuve au même titre que les préoccupations de socialisation et d'intégration sociale.

L'analyse des données montre que les diplômés et les travailleurs qualifiés représentent le nouveau visage de la migration clandestine algérienne. Les jeunes Algériens de 18 à 30 ans, vulnérables à la migration clandestine, sont poussés par l'exclusion professionnelle, la précarité économique, sociale et culturelle et le sentiment de *vide* dans toutes ses dimensions. Effectivement, face à un marché du travail répulsif et précaire, il apparaît que le diplôme en Algérie est loin d'être un moyen d'accès à l'emploi ou de promotion au travail et que le choix de la migration clandestine, assumé au préalable et exprimé comme une *aventure migratoire réfléchie*, est une démarche d'autonomisation, d'affirmation de soi, d'ascension sociale et un défi aux institutions algériennes qui les marginalisent et les soustraient de la pleine citoyenneté. Avec une forte prédominance d'hommes célibataires issus des classes sociales moyennes et une prépondérance de jeunes diplômés et de travailleurs qualifiés, les liens qui unissent les migrants clandestins sont fondés sur des similitudes et des intérêts communs générant des départs clandestins, des réciprocités et des solidarités.

Ni la fermeture des frontières européennes, ni les risques bien connus de la mobilité illégale maritime n'arrêtent le désir de l'ailleurs chez les jeunes Algériens risquant de perdre leur argent et leur vie, d'être victimes de la traite des êtres humains ou recrutés par des réseaux de trafiquants. Cette détermination de quitter le pays exprime à la fois un *mal-être*, le besoin de fuir la précarité et l'exclusion multi-dimensionnelles et la volonté de reprendre le contrôle de leur vie et de s'inventer un avenir *ailleurs* en se réalisant dans l'*invisible-incertain*. Les migrants clandestins qui ont le libre choix de prendre des décisions du début jusqu'à la fin de leur expérience migratoire, placent le choix de *partir* et celui de *mourir* dans la même balance. Ceci explique la complexité et la proximité des deux phénomènes qui puisent leurs origines dans une même source : le *mal-être*. Cultivant un sentiment de colère et de haine rentrées, d'impatience contenue ou de nervosité à fleur de peau, d'angoisse et de crainte de l'avenir, les candidats à la migration clandestine s'octroient le pouvoir de défier les autorités algériennes, de se défier eux-mêmes par l'accomplissement d'un acte marginal et de défier les politiques migratoires européennes de plus en plus draconiennes. Cette attitude semi-consciente met en évidence, à la fois, des déterminations et des hésitations de choix de vie au regard d'un devenir incertain en Algérie et d'un contexte migratoire très délicat et très risqué. Certainement, la migration clandestine comme le suicide témoignent d'un manque d'intégration à la société dont toutes les valeurs et toutes les régulations sont en crise.

Bien que les candidats à la migration clandestine soient sous l'emprise de la colère, de l'inhibition collective et de la paralysie de la pensée individuelle au point de penser à la mort pour exprimer un désarroi et un appel au secours, la migration clandestine est davantage une migration d'espoir que de désespoir, une quête de vie meilleure qu'une alternative à la mort. C'est la grande part du *rêve migratoire* liée à la notion de *destin* qui est fortement présente dans les esprits des migrants clandestins. On remarque alors que le facteur religieux est très important dans l'articulation du projet migratoire illégal, ce qui atteste que la religion constitue un cadre social important pour les acteurs migrants. Selon eux, chaque acte est effectué par la volonté de Dieu et de ce fait, la réussite de leur projet migratoire ou son échec, la vie ou la mort ne sont qu'une question de volonté divine à laquelle est strictement liée cette notion de *destin*. Elle est investie de manière intense mais très subtile pour pallier les doutes et les incertitudes du parcours migratoire. C'est une tentative d'insertion dans un imaginaire réconfortant, dans l'espoir de retrouver un sentiment d'appartenance jusqu'alors fragilisé. Le ralliement à Dieu est l'occasion d'une mise en place d'un processus de renforcement du *moi* dans une situation de précarité, de rejet et d'exclusion qu'ils ressentent et vivent au quotidien. Dès lors, le facteur religieux constitue un levier dynamique d'appréhension de la réalité sociale et du fait migratoire et donne un ancrage significatif à l'inscription de l'acteur migrant dans un nouveau projet de vie et dans un nouvel espace. Il s'agit là de se construire une identité positive avant le départ, fondée sur une dimension métaphysique. En définitive, l'option entre *partir* et *mourir* s'entend comme un choix entre la *vie imaginée-là-bas* (en France) et la *mort réelle-ici* (en Algérie). Ils font toutefois le choix de la vie, la mort dans l'âme, mêlant l'interdit, le danger et la mort.

Pour ceux qui font le choix de la clandestinité, les pratiques migratoires s'organisent selon trois temps forts : Le départ, le transit et l'arrivée. Ces trois étapes de la migration clandestine sont caractérisées par l'incertitude et le danger. Elles mêlent rêves et contraintes, exigent un *savoir migrer*, peut être *héroïque* pour certains, afin de pouvoir passer illégalement les frontières, changer de pays et changer de vie, pour reprendre l'expression des acteurs migrants. Cependant, changer de vie n'est pas sans risque. C'est d'abord un travail sur soi-même et ensuite un travail collectif soutenu et produit socialement. Cette migration d'individualisation, qui n'a du sens que

collectivement, est à entendre comme un engagement, non comme une héroïsation ni comme une décision purement rationnelle entre deux modes de vie : le *réel ici* (Algérie) et le *là-bas imaginé* (France). En fait, les migrants clandestins se donnent les moyens de construire une image de détermination couronnée de succès pour ne pas reculer. L'héroïsation devient alors indissociable de l'imaginaire collectif. Changer de vie revient ainsi à établir un équilibre entre le statut d'acteur indépendant, l'engagement dans des actions collectives et l'appartenance à un collectif d'action. À partir de là, *savoir migrer* caractérise avant tout une capacité d'action individuée dans un processus collectif, c'est-à-dire, marqué par le sens donné par l'individu lui-même mais dont l'objet et le cadre d'action dans lequel il agit sont collectifs et indissociables.

Les jeunes qui décident de quitter l'Algérie clandestinement s'organisent *entre-eux*, s'inventent des codes et un langage qui leur permet de ne pas se faire comprendre des autres et de ne pas se faire repérer. Ils ont souvent recours à des passeurs qui s'organisent eux-mêmes en réseaux souterrains. Cette organisation réticulaire permet de mettre en évidence des *savoir passer*/*savoir migrer* et surtout des *savoir-faire*. C'est à partir de là que les migrants clandestins, notamment les primo-migrants sans expérience aucune, développent un *savoir-être* pour s'adapter aux multiples situations et acquérir des expériences nouvelles dans le temps et dans l'espace. La qualité et la quantité des liens sociaux avant, pendant et après le voyage déterminent les possibilités migratoires et la réussite – ou pas – du projet. L'organisation en réseaux repose essentiellement sur le lien de participation élective dans le pays d'origine et crée des pratiques de contournement des dispositifs juridiques dans les pays de départ, de transit et d'arrivée. Une fois le processus migratoire engagé, la rupture des liens sociaux s'amorce nécessairement, aboutissant à une reconfiguration et à un nouvel agencement de ces derniers. En introduisant une distance sociale et spatiale, les liens sociaux se métamorphosent pour prendre de nouvelles formes.

La phase de transit représente l'étape la plus courte du voyage en ce qui concerne la migration clandestine des Algériens. Suite à leur interception par les gardes-côtes italiens ou espagnols et à un enfermement provisoire dans des *centres de transit*, certains migrants clandestins se retrouvent en situation légale en Europe, libres mais de façon provisoire grâce à un *laissez-passer* d'une validité de quinze jours qui leur permet la libre circulation dans l'espace Schengen. C'est là où commence la clandestinité qualifiée d'*intermédiaire*, pendant laquelle les migrants apprennent à gérer des relations, des ressources, des territoires et à inventer des stratégies de survie. Dans cette configuration se superposent plusieurs paradoxes, notamment en ce qui concerne les logiques des politiques migratoires européennes qualifiées de politiques de *tri*. La dernière étape du voyage est celle de la France, pays de destination finale et d'installation des migrants clandestins. C'est là où les acteurs migrants entrent dans la *clandestinité réelle*. La communauté clandestine se construit alors à partir d'une appartenance culturelle formant un groupe clos, porteur de traits culturels communs et caractérisée par des niveaux et des formes d'interaction et d'interdépendance entre les membres du groupe. Le quartier de Barbès à Paris représente pour ces derniers un espace d'appartenance, d'appropriation, d'expression de l'identité personnelle et collective, de convivialité et de sociabilité. Il donne aux migrants clandestins la possibilité de travailler, de tisser des liens avec d'autres personnes, souvent en situation illégale et ce, dans un cadre très fermé, très codé et très communautaire. C'est un espace qui unit et rassure, contrairement à l'environnement extérieur qui est hostile et répulsif. En fait, le quartier de Barbès se révèle être un lieu privilégié pour bénéficier d'un soutien moral et matériel, un lieu de solidarité et d'entraide, un lieu d'information au sujet du travail, du logement, des affaires, des papiers et pour fournir bien d'autres services. C'est pour cela que l'ancrage dans Barbès, en intégrant un réseau communautaire solidaire, fondé sur le

lien de participation élective et sur le lien de participation organique, devient particulièrement nécessaire à la survie de ces acteurs migrants et à leur invisibilisation réelle. Ils ne sont alors visibles qu'*entre-eux* et invisibles pour leur entourage.

Encadré 2. **Des migrants clandestins dans le quartier de Barbès**

Les migrants clandestins algériens se distinguent par leur très forte concentration géographique à Paris, essentiellement dans le quartier de Barbès. Un tel degré de concentration est sans doute lié aux contextes diasporiques et à la réputation du quartier pour sa diversité ethnique et son multiculturalisme. Les migrants clandestins interrogés dans le cadre de cette recherche circulent, apparemment, librement dans ce quartier malgré la présence massive des policiers. Barbès représente un espace d'échanges et de socialisation et un lieu d'activité commerciale pour l'essentiel. Dans la rue, les migrants clandestins se fondent dans la masse populaire et rien ne les différencie des individus qui fréquentent ce quartier. C'est probablement la raison pour laquelle ces acteurs migrants se sentent à l'aise dans cet espace au point de ne pas se soucier de leur statut de clandestin en agissant comme n'importe quel citoyen lambda (Journal d'enquête, le 1er septembre 2010).

Confrontés à des exclusions et à de multiples précarités en France, le processus migratoire illégal met en évidence la précarité spatiale des acteurs migrants en plus de leur précarité économique et sociale, leur vulnérabilité et leur fragilité. Au lieu de mettre en avant la *double absence*, telle qu'elle a été analysée par A. Sayad, il est question ici de *présence/absence* et de *visiblité/invisiblité* des acteurs migrants. Cette opposition fait référence au sentiment d'invisibilité et d'absence que la société d'origine renvoie à ces jeunes bien que citoyens algériens et à la réelle absence et invisibilité en France bien que présents sur le territoire français. Cette présence n'est toutefois visible qu'*entre-soi*. Là où mon analyse se croise avec celle d'A. Sayad, c'est au sujet de la double absence qui se place à deux niveaux : d'un côté, physique, voire psychique, de par l'éloignement du pays d'origine et de la famille, et de l'autre, juridique et sociale, du fait que les migrants se situent dans une zone d'exclusion totale en France. Dans cette logique de présence/absence et de double absence, le lien de participation élective joue un rôle très important, celui d'intégrateur social et spatial.

En effet, le *lien communautaire électif* joue le rôle de régulateur et d'intégrateur de cette population en marge de la société. Cette dimension communautaire permet aux migrants clandestins de faire le lien avec leur passé tout en mettant l'accent sur les événements de leur expérience actuelle. Elle permet une stabilité psychologique, sociale et spatiale, régule les interactions et les interdépendances et contribue à l'intégration des nouveaux arrivants, en commençant par l'accueil, l'hébergement et l'aide à la recherche d'un travail ou d'un logement, l'apprentissage des codes sociaux et parfois même, l'initiation à la clandestinité. Ces *réseaux communautaires solidaires* représentent un ancrage affectif qui réduit la solitude et atténue la peur et le stress du quotidien. Néanmoins, l'intégration des migrants clandestins s'effectue dans un cadre strictement communautaire, s'organise autour du travail *au noir* et s'opère à la frontière de l'illégal, de l'informel et parfois de l'illicite. Dans la proximité par le travail, les acteurs migrants s'intègrent à un groupe d'appartenance *fermé*, dans des espaces réduits, en s'assimilant aux valeurs dominantes. S'appuyant sur le lien de participation organique et comptant sur la force du lien communautaire électif, lesquels se substituent au lien de filiation et compensent le lien de citoyenneté, les migrants clandestins créent des solidarités électives et des réciprocités qui leur permettent de mettre en place des opportunités de survie toujours dans une dialectique de l'*entre-soi* communautaire. Dans ce cas là, le lien communautaire

électif vient compenser l'anonymat et l'invisibilité par une intégration communautaire seulement visible *entre-soi*.

À ce stade du processus migratoire, l'acteur migrant est au carrefour de la reconnaissance de *qui est-il ?*, *où est-il ?*, *d'où vient-il ?* et *où va-t-il ?*, entre le *sentiment d'être* et le *sentiment d'avoir*, entre appartenance socio-spatiale et précarité socio-spatiale. De plus, le processus migratoire illégal, par son articulation entre le *ici* et le *là-bas*, l'individuel, le social et le spatial, fait immédiatement apparaître la distinction entre l'identité personnelle et sociale. Le migrant clandestin subit des appartenances croisées et multi-situées, résultat des diverses trajectoires et expériences migratoires qui l'ont conduit de *là-bas* (Algérie) jusqu'à *ici* (France) et dans lesquelles il a été fondamentalement un acteur responsable de ses choix. Confronté à une double exclusion et à une double précarité, sociale et spatiale, *ici* (France) et *là-bas* (Algérie), cette situation paraît riche en paradoxes car, pour cet individu qui rêvait sa vie *ailleurs* qu'en Algérie, en France en l'occurrence, une fois installé et ancré dans ce territoire d'immigration, l'*ailleurs* refait surface, sauf que cette fois-ci, il désigne l'Algérie.

L'intégration des migrants clandestins ne peut être comprise qu'en étant replacée dans le contexte global dans lequel elle s'insère. C'est-à-dire dans son contexte migratoire illégal où précarité et informalité sont intrinsèquement liées et s'inscrivent dans tous les aspects de la vie quotidienne. Évidemment, la notion d'intégration sociale est incompatible avec les notions d'invisibilité, de clandestinité et d'illégalité. Cette articulation complexe suscite un fort intérêt mais en même temps se caractérise par une impossibilité aussi bien théorique qu'empirique. Impossible, car la capacité des migrants clandestins à s'intégrer dans la société d'accueil n'est pas réalisable étant donné qu'il existe une frontière sociale et juridique entre le migrant et l'État. Les paramètres de cette frontière fixent les fondements de l'exclusion totale des sujets migrants à la société d'installation, augmentant ainsi les risques d'expulsion. C'est là où les migrants clandestins tentent de s'intégrer, comptant sur la force du lien communautaire électif pour dépasser les conceptions conventionnelles.

On peut aussi considérer la clandestinité non comme relation à la citoyenneté mais comme relation à la communauté d'appartenance et comme une métaphore de l'anonymat qui caractérise l'espace migratoire. La *citoyenneté communautaire non-légale* est, de ce point de vue, le garant de la reconnaissance individuelle et sociale *entre-soi*. Elle est constituée, non pas d'individus qui ont leur autonomie singulière comme horizon de vie, mais de personnes qui, dans leurs relations interpersonnelles, tissent des liens forts avec les membres de leur communauté. Cette conception de la dimension communautaire dans le concept de la *citoyenneté non-légale* ne se limite pas aux personnes de la communauté car elle inclut toute la réalité de la vie en clandestinité, ce qui rend la communauté plus holistique dans son rapport à la réalité. Cette dimension communautaire devient alors, symboliquement et simplement, un capital social, culturel et économique.

Si l'on prend la perspective de la culture communautaire comprise comme ce qui est hérité et développé par les personnes et par la communauté elle-même, la notion de *citoyenneté communautaire* apparaît comme fondée sur la recherche d'une solidarité communautaire qui viserait moins à faire entrer le monde de la clandestinité dans un cadre donné qu'à assurer à ces personnes une certaine stabilité et une certaine sécurité. En ce sens, on peut dire que la *citoyenneté communautaire non-légale* est fondée sur des cultures personnelles, contrairement à la culture citoyenne. La *citoyenneté communautaire non-légale* a donc besoin de l'appartenance communautaire des personnes puisque celle-ci donne un espace de socialisation personnalisé, concret et anonyme lié non pas à des principes abstraits, éloignés et

uniformisants mais à des relations véritables – tout cela encadré dans un mode de vie illégal parallèle. C'est dans l'interface de cette relation qu'on peut redéfinir la *citoyenneté communautaire non-légale*, fondée sur les dynamiques communautaires et l'enrichissement mutuel entre les différentes communautés clandestines, et non à travers l'intégration dans un cadre légal et rationnel.

Le renforcement de la dimension communautaire dans la notion de *citoyenneté non-légale* comporte une certaine garantie de résistance à l'exclusion sociale et économique puisque la personne peut être soutenue par sa communauté par l'effet des liens de solidarité. Dans la pratique, cela veut dire qu'en plus des initiatives de résistance aux difficultés de la vie en clandestinité, les migrants clandestins doivent promouvoir des initiatives de construction et de redéfinition des liens d'appartenance communautaire. On ne peut cependant réduire l'appartenance communautaire à une simple stratégie pour faire face à l'exclusion car cette dernière n'est rien d'autre que le résultat d'une exclusion plus globale. C'est pour cela qu'il faut veiller à ce que la *citoyenneté communautaire non-légale* comprenne les différentes dimensions de la vie en clandestinité afin de recomposer cette réalité fragmentée.

Conclusion

La migration clandestine est un phénomène social dynamique, actif et interactif. Le contexte politique, économique, social et culturel en Algérie renforce le désir de *partir* chez les jeunes de moins de trente ans et devient alors un déterminant fondamental à la migration clandestine. Ces facteurs ont bien réduit les espoirs de cette catégorie sociale stigmatisée, fragilisée et incertaine, vivant une indétermination sociale et souffrant manifestement d'un manque patent de confiance en elle. C'est dans un contexte de crise socio-économique, d'exclusion, de précarité, de dépendance familiale, résidentielle et économique, prolongée et de mal-être que la migration clandestine apparaît comme une stratégie de vie pour certains et de survie pour d'autres. Dans les deux cas, l'Europe est considérée comme une *chance* où il est possible de gagner l'argent nécessaire à la création de projets personnels qui contribuent à la reconnaissance sociale. Sans nier les dangers de la mer et le risque de la mort, les candidats à la migration clandestine rendent ce *risque* compatible avec une nouvelle image de soi dans le pays d'installation. Il s'agit là d'un travail sur soi et d'une négociation avec soi et avec la vie, d'où l'importance de la décision de départ donnant du sens comme ferment de cette mobilité à risque. Dès lors, la décision de *partir* pour se réaliser *ailleurs* que dans son propre pays devient une forme d'affirmation de l'identité personnelle par/pour une reconnaissance sociale.

La migration clandestine témoigne de l'exercice des liens sociaux qui s'opère du pays de départ en passant par les pays de transit jusqu'au pays d'installation. Cet exercice rend bien compte de la façon dont les trois lieux singuliers se positionnent l'un par rapport à l'autre, se recoupent temporairement puis se séparent. Les seuls liens qui peuvent subsister sont ceux incorporés par l'acteur migrant dans sa mobilité. Quant aux liens passés laissés en Algérie, tel que le lien de filiation et le lien de participation élective, ils deviennent des liens autres en France, fondés sur le lien communautaire électif et le lien de participation organique. Il sera toutefois très difficile de rétablir les liens déjà rompus avant le départ, voire impossible de les reconstruire dans leur intégralité à l'arrivée, notamment lorsque le sujet souffre d'isolement ou tente une reconstruction identitaire fondée sur le *déni*. Ces liens, dans leur singularité, se matérialisent à travers les activités réalisées par les migrants clandestins et les relations intra-communautaires et/ou extra-communautaires. De la sorte, la multiplicité des liens sociaux, dans leurs composantes verticales et horizontales, permet à

diverses formes du lien social d'exister et de coexister. D'ailleurs, le passage d'un territoire à un autre, d'un espace à un autre, d'un groupe d'appartenance à un autre, d'un travail à un autre et d'un logement à un autre traduisent l'exercice d'une aptitude à passer d'un lien ou d'un ensemble de liens à l'autre. Au final, le processus migratoire illégal, dans sa réalisation, traduit la capacité des individus à dessiner des configurations mouvantes du lien social.

L'expérience migratoire illégale devient alors une phase de transformation identitaire où le migrant laisse inéluctablement derrière lui ses groupes d'appartenance mais, coupé de ses racines à cause de la rupture migratoire, ses sentiments d'appartenance tendent parfois à devenir de pures abstractions en faisant le choix de s'inscrire là où il vit avec sa nouvelle histoire. On peut parler là de processus de rupture migratoire et parfois, d'oubli ou de déni. Depuis le début de l'expérience migratoire, le lien social subit d'importantes mutations, gagne en complexité et devient multiforme. Cette multiplicité repose essentiellement sur une plus grande électivité de liens qui a pour conséquence de remettre en cause leurs formes dominantes. De ce fait, la migration clandestine peut donc être interprétée comme un facteur d'évolution du lien social et comme première phase évolutive du passage de l'invisible au visible à travers la dimension communautaire.

Ce travail de recherche m'a permis de collecter des matériaux très riches qui peuvent, par exemple, faire l'objet d'une étude sur l'étape de transit qui n'a pas pu être enquêtée. Cette piste mériterait d'être analysée afin de saisir le processus migratoire illégal dans son intégralité en prenant en compte des situations politico-administratives très particulières dans ces pays de transit. Un point important également mérite davantage de réflexion : il s'agit de penser une nouvelle forme de citoyenneté et d'intégration pour les migrants clandestins fondée sur la dimension communautaire que je désigne, dans la présente recherche, sous les termes d'intégration communautaire et de *citoyenneté communautaire non-légale*. Enfin, la question de la migration clandestine des femmes, celles des mineurs et de l'élite intellectuelle algérienne sont des thèmes qui méritent d'être approfondis dans des recherches à l'avenir.

Bibliographie sélective

Alioua, Mehdi, « La migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb. L'exemple de l'étape marocaine », *Maghreb-Machrek,* Automne 2005, n° 185, p. 37-57.

Arab, Chadia, « La circulation migratoire : une notion pour penser les migrations internationales », *e-migrinter*, n° 1, 2008, p. 20-25.

Aragón, Argán, *Le lien migratoire : migrations clandestines de paysans guatémaltèques vers les États-Unis*, Paris, Institut des hautes Etudes d'Amérique latine, 2008, 163 p.

Badie, Bertrand, Brauman, Rony, Decaux Emmanuel, Devin, Guillaume, Wihtol De Wenden, Catherine, *Pour un autre regard sur les migrations. Construire une gouvernance mondiale*, Paris, La Découverte, 2008, 126 p.

Baldaccini, Anneliese, « The Return and Removal of Irregular Migrants under EU Law: An Analysis of the Returns Directive », *European Journal of Migration and Law,* 2009, vol. 11, n° 1, p. 11-17.

Beaud, Stéphane, Noiriel, Gérard, « Penser l'intégration des immigrés », *in* Taguieff Pierre-André, *Face au racisme, Tome II : analyse, hypothèses, perspectives,* Paris, La Découverte, 1991, p. 261-282.

Beaud Stéphane, Weber, Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 1997, 288 p.

Benachenhou, Abdellatif, *Formation du sous-développement en Algérie*, *essai sur les limites du développement du capitalisme 1930-1962,* Alger, OPU, 1976.

Benissad, Hocine, *Algérie : Restructurations et réformes économiques (1979-1993)*, Alger, OPU, 1994, 225 p.

Bensaâd, Ali, « L'immigration en Algérie. Une réalité prégnante et son occultation officielle », *in* Bensaâd Ali (dir.), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Paris, Karthala, 2009, p. 15-42.

Bourdieu, Pierre, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, Puf, 1985, 189 p.

Bourdieu, Pierre, « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1992 [1984], p. 143-154.

Bouyacoub, Ahmed, « L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel », *Confluences Méditerranée*, Printemps 1997, n° 21, p. 77-85.

Bouvet, Laurent, *Le Communautarisme. Mythes et réalités*, Paris, Éditions Lignes de Repères, 2007, 160 p.

Brettell, Caroline, « Theorizing Migration in Anthropology », *in* Brettell Caroline and Hollifield James, *Migration Theory. Talking across disciplines*, New York, Routledge, 2000, p. 104-105.

Castel, Robert, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, 770 p.

Cesari, Jocelyne, « Les réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb : l'international sans territoire », i*REMI*, vol. 13, n° 2, 1997, p. 81-94.

Côte Marc, *L'Algérie ou l'espace retourné*, Paris, Flammarion, 1988, 362 p.

Darley, Mathilde, *Passages négociés à la frontière Schengen*, n° 84, 2010, p. 8-11.

De Miras, Claude, Lautier, Bruno, Morice, Alain, *L'État et l'informel*, Paris, L'Harmattan, 1991, 212 p.

De Singly, François, *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Armand Colin, 2003, 268 p.

Degenne, Alain, Forse, Michel, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 1994, 263 p.

Demaziere, Didier, *Sociologie des chômeurs*, Paris, La Découverte, 2006, 121 p.

Dewitte, Philippe (dir.), *Immigration et intégration. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, 444 p.

Dewitte, Philippe, *Deux siècles d'immigration en France*, Paris, La Documentation française, 2003, 128 p.

Dubar, Claude, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, Puf, collection « Le lien social », 2000, 239 p.

Dubet, François, *La Galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987, 97 p.

Dubet, François, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, 277 p.

Dubet, François, Martucelli, Danilo, « Théories de la socialisation et définitions sociologiques de l'école », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n° 4, 1996, p. 511-535.

Durkheim, Émile, *De la division du travail social,* Paris, Puf, collection « Quadrige », 1991, 420 p.

Durkheim, Émile, *Le suicide*, Paris, Puf, collection « Quadrige Grands textes », 2007, 463 p.

Farrugia, Francis, *La crise du lien social : essai de sociologie critique*, Paris, L'Harmattan, 1993, 223 p.

Ferreol, Gilles, *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1992, 454 p.

Ferreol, Gilles, *Intégration, lien social et citoyenneté*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998, 382 p.

Green, Nancy, « Transfrontières : pour une analyse des lieux de passages », *Socio-Anthropologie*, Paris, 1999, n° 6, p. 33-48.

Guérin-Pace, « France, sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *Espace géographique,* Tome 35, 2006, p. 298-308.

Henni, Ahmed, *Essai sur l'économie parallèle. Cas de l'Algérie*, Alger, ENAG éditions, 1991, 159 p.

Laacher, Smaïn, « Éléments pour une sociologie de l'exil », *Politix,* mars 2005, n° 1, p. 101-128.

Laacher, Smaïn, *Le Peuple des clandestins*, Paris, Calmann-Lévy, 2007, 218 p.

Lafleur, Jean-Michel, *Le Transnationalisme politique : pouvoir des communautés immigrées dans leurs pays d'accueil et pays d'origine*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2005, 76 p.

Lallement, Emmanuelle, *La ville marchande : enquête à Barbès*, Paris, Téraèdre, 2010, 251 p.

Le Breton, David, *La sociologie du risque*, Paris, Puf, collection « Que sais je ? », 1995, 128 p.

Ma Mung, Emmanuel, « Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité », *in* Dureau, Françoise, HILY, Marie-Antoinette (dir.), *Les Mondes de la mobilité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 25-38.

Mazzella, Sylvie, « North African Migration under Surveillance. Between Home Country an Host Country », *Borders, Mobilities and Migrations*, Perspectives from the Mediterranean 19-21st Century. Peter Lang, Regional Integration and Social Cohesion, Brussels, 2014, p. 57-70.

Mazzella, Sylvie, *Sociologie des migrations*, Paris, Puf, collection « Que sais-je ? », 2014, 127 p.

Noiriel, Gérard, *Le creuset français, histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, 441 p.

Paugam, Serge (dir.), *La pratique de la sociologie*, Paris, Puf, collection Licence socio, 2008, 200 p.

Paugam, Serge, *Le lien social*, Paris, Puf, collection « Que sais-je ? », 2008, 127 p.

Paugam, Serge (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, Puf, collection « Quadrige Manuels », 2010, 458 p.

Paugam, Serge (dir.), *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, Puf, collection « Le lien social », 2014, 512 p.

Peraldi, Michel, Bennafla, Karine, « Introduction. Frontières et logiques de passage : l'ordinaire des transgressions », *Cultures & Conflits,* hiver 2008, n° 72, p. 7-12.

Porquet, Jean-Luc, *Les clandestins. Enquête en France, en Chine et au Mali*, Paris, Éditions Flammarion, 1997, 403 p.

Rea, Andrea, « Politiques d'immigration : criminalisation ou tolérance ? », *La pensée du Midi*, 2003, n° 10, p. 111-117.

Rea, Andrea, Tripier, Maryse, *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, collection « Repères », 2008, 128 p.

Saib Musette, Mohamed (dir.), *Les Maghrébins dans les migrations internationales*, Alger, Éditions CREAD, collection « Reflets de l'économie sociale », vol. 2, 2006, 249 p.

Sayad, Abdelmalek, « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales,* 1977, vol. 15, n° 1, p. 59-79.

Sayad, Abdelmalek, Gillette, Alain, *L'immigration algérienne en France*, Paris, Éditions Entente, 1984, 280 p.

Sayad, Abdelmalek, « Qu'est-ce que l'intégration ? » *Hommes et Migrations*, n° 1182, 1994, p. 8-14.

Sayad, Abdelmalek, « L'asile dans "l'espace Schenge" : la définition de l'Autre (immigré ou réfugié) comme enjeu de luttes sociales », *in* Caloz-Tschopp M.C, Clévenot A. Tschopp M.P. (dir.), *Asile, violence, exclusion en Europe. Histoire, analyse, prospective*, Genève, 1994, p. 193-235.

Sayad, Abdelmalek, *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999, 438 p.

Sayad, Abdelmalek, « L'immigration en France, une pauvreté "exotique" », *in* Aïssa Kadri et Gérard Prevost (Coord.), *Mémoires algériennes*, Paris, Éditions Syllepse, 2004, p. 120-151.

Schnapper, Dominique, *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard, 1991, 374 p.

Schnapper, Dominique, *L'Europe des immigrés. Essai sur les politiques d'immigration*, Paris, François Bourin, 1992, 190 p.

Schnapper, Dominique, *L'Épreuve du chômage, quinze ans après*, Paris, Gallimard, collection « Folio-Actuel », 1994, 273 p.

Schnapper, Dominique, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Paris, Gallimard, collection « Folio actuel », 2007, 240 p.

Tarrius, Alain, *Anthropologie du mouvement*, Cae, Paradigme, 1989, 185 p.

Tarrius, Alain, *Économies souterraines, le comptoir maghrébin de Marseille,* La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1995, 214 p.

Tarrius, Alain, *Les nouveaux cosmopolitismes, mobilité, identité, territoires,* La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2000, 265 p.

Têtu-Delage, Marie-Thérèse, *Clandestins au pays des papiers. Expériences et parcours de sans-papiers algériens*, Paris, La Découverte, 2009, 244 p.

Wihtol De Wenden, Catherine, De Tinguy, Anne (dir.), *L'Europe et toutes ses migrations*, Bruxelles, Complexe, collection « Espace international », 1995, 173 p.

Wihtol De Wenden, Catherine, « Les sans papiers », *Regards sur l'actualité*, Paris, La Documentation française, janvier 2002, p. 43-53.

Wihtol De Wenden, Catherine, « L'Union européenne face aux migrations », *Migrations Société*, vol. 16, n° 91, janvier-février 2004.

Wihtol De Wenden, Catherine, *Atlas des migrations dans le monde : réfugiés ou migrants volontaires,* Paris, Autrement, 2005, 79 p.

Wihtol De Wenden, Catherine, *Atlas des migrations. Un équilibre mondial à inventer,* Paris, Autrement, 2012, 96 p.